

Lausanne, décembre 2023

A toutes celles et ceux
qui souhaitent
nous apporter leur soutien

En 2023, la CGN a célébré ses 150 ans et l'ABVL ses 20 ans de soutien à la Compagnie. Ensemble, assurons la pérennité de sa magnifique flotte Belle Époque !

Madame, Monsieur, chères donatrices et chers donateurs de l'ABVL,

Alors que les festivités du 150^e anniversaire de la CGN touchent à leur fin, l'ABVL poursuit sans relâche son engagement en faveur de la sauvegarde de la flotte des huit bateaux historiques de la Compagnie. C'est grâce à des personnes telles que vous que nous pouvons contribuer de manière déterminante à préserver ce patrimoine unique au monde.

Merci de continuer d'accorder votre soutien financier à la flotte Belle Époque de la CGN.

Vous le savez certainement : parmi les huit unités Belle Époque du Léman, six ont d'ores et déjà été entièrement rénovées, dans l'ordre: le *Montreux*, le *Savoie*, *La Suisse*, le *Vevey*, l'*Italie* et le *Rhône*. Le *Simplon* a quant à lui bénéficié de trois rénovations partielles. Seul l'*Helvétie* est encore arrêté. Retiré de la navigation depuis 2002, il nécessite une restauration complète.

Plus que jamais, l'ABVL a comme objectif de participer au financement de la restauration complète de l'*Helvétie*, tout en assurant le maintien en état de naviguer du *Simplon* avant que ce dernier puisse bénéficier à son tour d'une restauration lourde. **Pour atteindre ces buts ambitieux, nous avons besoin de vous. D'avance merci de votre générosité.**



© Jacques Straesslé

Chaque année, les sept bateaux Belle Époque CGN en navigation se réunissent lors de la traditionnelle Parade navale (photo extraite du calendrier 2024 de l'ABVL).



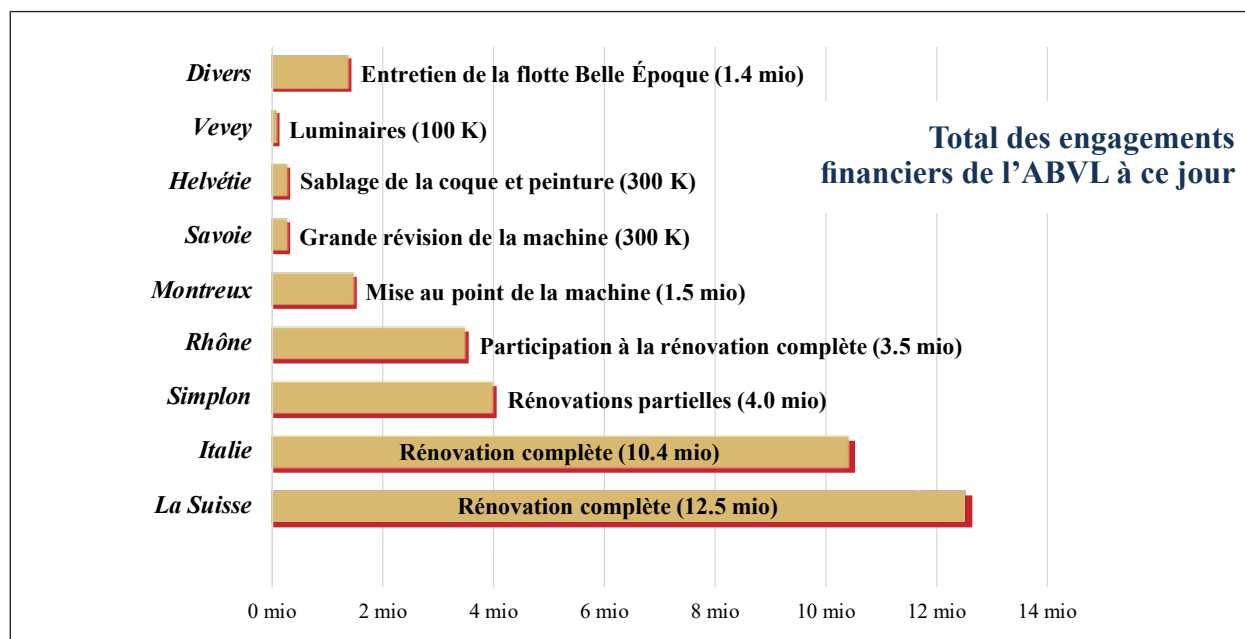
© Mario Trotta

Le bateau *Helvétie* est à l'arrêt depuis 2002. Privé de son permis de navigation, il devrait bénéficier d'une restauration complète à l'horizon 2030.

Parallèlement à son rôle de transport public et touristique, la CGN a pour mission essentielle la sauvegarde et le maintien en navigation de ses huit bateaux à roues à aubes. Depuis 20 ans, année après année, l'ABVL contribue au financement de travaux de restauration et d'améliorations patrimoniales de cette flotte unique au monde, classée monument historique depuis juin 2011.

./.

Grâce aux quelque 20 000 donatrices et donateurs de l'ABVL, nous avons mis à disposition de la CGN 34 millions de francs à ce jour, montant auquel s'ajoute un fonds d'ores et déjà doté de 7 millions de francs pour les rénovations à venir de l'*Helvétie* et du *Simplon*. Que de chemin parcouru en un peu plus de 20 ans !



L'ABVL a décidé de relever ces prochaines années trois défis majeurs : participer au financement de la restauration complète de l'*Helvétie*, s'assurer en parallèle du maintien en état de naviguer du *Simplon*, puis participer au financement de sa restauration.

Aux côtés des trois cantons lémaniques actionnaires majoritaires de la CGN, **continuons ensemble à nous mobiliser pour réunir les fonds nécessaires à ces travaux!** Car si nous pouvons aujourd'hui admirer six des huit bateaux Belle Époque de la CGN entièrement rénovés, il en reste deux qui nécessitent de lourds travaux.

La CGN compte sur l'ABVL, principal partenaire privé pour la sauvegarde de sa flotte Belle Époque, et nous comptons sur vous pour nous donner les moyens d'honorer nos engagements envers la CGN!

Avec nos vifs remerciements pour votre soutien, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chères donatrices et chers donateurs de l'ABVL, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ASSOCIATION DES AMIS
DES BATEAUX À VAPEUR DU LÉMAN

Maurice Decoppet
Président

Yves de Siebenthal
Vice-président

P.S. Votre soutien et générosité méritent reconnaissance. Si vous choisissez d'effectuer un don de CHF 300.- à l'ABVL, votre nom figurera sur le tableau des donateurs du prochain bateau rénové et la CGN vous offrira une carte journalière en première classe. Pour les montants dès CHF 500.-, veuillez nous consulter. Et n'oubliez pas: les dons versés à l'ABVL sont déductibles de vos impôts et les legs en sa faveur sont défiscalisés, notre association étant reconnue d'utilité publique. Une attestation de don est fournie avant le 15 février de l'année suivante pour tout don égal ou supérieur à CHF 50.-. Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser à notre secrétariat.

P.P.S. Si vous souhaitez devenir membres de l'ABVL et participer à nos activités et décisions, n'hésitez pas à vous inscrire au moyen de la carte ci-jointe.

Êtes-vous à la recherche d'un cadeau de fin d'année original?
Notre livre double-face *150 petites histoires racontent la CGN et 20 ans de soutien à la flotte Belle Époque de la CGN* est en vente sur notre boutique en ligne à l'adresse www.abvl.ch/boutique/ ou directement via le QR code ci-contre.

